



Osez le changement, donnez de la force à votre Voix!



Depuis les ordonnances Macron, c'est la deuxième fois que les salariés de la Caisse d'Epargne de Bretagne Pays de Loire doivent se prononcer pour élire leurs représentants. Ces ordonnances ont eu pour effet de réduire leur nombre, de diminuer ainsi le dialogue social, et par voie de conséquence de compliquer la mission des élus.

Ces quatre dernières années, les résultats financiers ont toujours été excellents et cela malgré de longues périodes de crise sanitaire. Le turnover important dans le réseau commercial s'explique notamment par la suppression du métier de Conseiller Clientèle et par la mise en place du format d'agence « accueil affaire de tous », concept aujourd'hui encore mal vécu par de nombreux salariés. Quand d'autres se sont contentés d'accompagner la Direction dans cette réorganisation, les élus du Syndicat Unifié/UNSA n'ont eu de cesse de mettre en garde la Direction contre une dégradation évidente des conditions de travail.

La rémunération reste aussi une autre raison de ces départs vers d'autres horizons. Nous continuerons à nous battre pour que les richesses dégagées par votre travail soient plus justement réparties entre tous les salariés, cadres et non cadres.

Nous avons œuvré pour la signature des accords d'intéressement et le versement de la prime PEPA. Nous avons toujours pris et continuerons à prendre nos décisions dans un seul intérêt : le vôtre, VOUS, tous les salariés de la CEBPL. C'est pour cette unique raison que nous avons signé les différents accords sur le télétravail, l'Egalité professionnelle femmes/hommes, l'accord relatif à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail (QVCT), la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2023 avec le versement d'une Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 1100 € sans décompte d'absence.

Syndicat Unifié/UNSA



ÉLECTIONS DU COMITÉ **SOCIAL ET ÉCONOMIQUE**

Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire Lorsque le compte n'y est pas, comme lors de la NAO 2022, nous prenons nos responsabilités en ne signant pas. Nous n'avons également aucun état d'âme à dénoncer des abus tels que le « séminaire de travail » des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) à Dubaï.



Nous sommes et nous resterons un syndicat autonome ce qui nous permet de prendre toutes nos décisions dans l'intérêt des salariés, sans pression, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne.



Le Comité Social et Économique (CSE) gère également les activités sociales et culturelles. Certaines décisions comme la mise en place de la cagnotte annuelle (non adaptée à la composition familiale) et la suppression des animations de Noël, ont été et sont toujours mal perçues par une partie des salariés. Nous travaillerons à revoir l'offre permettant à tous les salariés de trouver un intérêt à un nouveau CSE attractif.

Le Syndicat Unifié/UNSA veillera à une répartition des postes proportionnellement aux résultats des élections permettant ainsi de recueillir l'ensemble des idées et des orientations syndicales, toujours dans l'intérêt des salariés.

Mais pour cela, il faut deux choses : oser et voter.

- Oser le changement en permettant par vos votes à un maximum de représentants du Syndicat Unifié/ UNSA de faire entendre votre voix.
- · Voter pour le syndicat Unifié/UNSA. Vos élus sont aguerris et expérimentés, issus de tous les territoires de la CEBPL. Ils vous connaissent et sont proches de vous puisqu'ils travaillent avec vous. Ce sont des femmes et des hommes comme vous : cadres, non-cadres, du réseau commercial ou des fonctions support. Ils sont prêts, comme ils savent le faire, à vous représenter devant la Direction et à se battre pour vous. Ils sont également prêts à gérer le CSE en votre nom : d'ailleurs quoi de plus naturel et logique pour l'Organisation Syndicale numéro UN du réseau des Caisses d'Epargne au niveau national!

VOTEZ!

Et faites voter pour les candidats présentés par le Syndicat Unifié-UNSA



Michèle NOUVEL



Frédéric ROIGNANT



Carole FRAGA



Alexandre MILLER



Alain CLODIC



Valérie PAVIC



Lionel BOURVA



Arnaud LE POGAM



Marie-Laure CRENN



Valérie RAULT





Philippe LAFOURCADE Romuald ODILE-SYLVAND Fabienne LETHEREAU





Agnès PERRAUT

